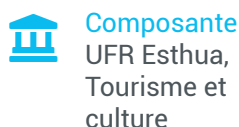


Option Danse



Présentation

Depuis 2013, la nouvelle structure s'organise autour de la conjonction de deux formations : la formation professionnelle de l'École Supérieure du CNDC propose une formation d'interprète chorégraphique sur deux ans en partenariat avec l'Université d'Angers, permettant l'obtention du Diplôme national supérieur de danseur (DNSPD créé en 2008 par le Ministère de la Culture) associé à une Licence parcours Arts du spectacle/danse, domaine Sciences sociales et humaines, spécialité droit, économie et gestion.

L'année est structurée en différentes périodes consacrées spécifiquement à l'étude d'une technique majeure de la danse moderne et post moderne ainsi que de ses potentiels développements. Durant six semaines, les étudiants approfondissent un certain type de corporéité caractéristique des fondements d'une technique de danse spécifique. La première année est axée sur la pratique et l'initiation à une technique et à son répertoire sur une durée de 4 semaines suivie de l'étude de développement chorégraphique par un artiste issu de l'esthétique abordée (ou du courant abordé).

Pendant la seconde année d'études, le principe structurant les enseignements, reste le même, mais les rapports de temps dédiés au patrimoine et à la création s'inversent. La formation se déroule au sein d'un CCN, structure de programmation, de production, de résidences d'artistes consacrées à la création, véritable outil d'insertion professionnelle. Le programme pédagogique du CNDC conduisant au DNSPD met l'accent sur une approche à la fois pratique, créative et théorique.

Des partenariats internationaux sont établis avec les Universités d'Austin, du Missouri, la Folkwangschule à Essen, l'École supérieure du Portugal.

Retrouvez toutes les informations sur cette option (L1 L2 L3) en partenariat avec le CNDC Angers [ICI](#)

Infos pratiques

Lieu(x)

 Angers